

## Annexe 1 : La classification des postes dans les différents groupes de fonction.

	Groupe 2	Groupe 1
Catégorie C	Tous les agents de catégorie C (filière administrative et technique) à l'exception de ceux du groupe 1	Tous les agents de catégorie C (filière administrative et technique) affectés sur un poste ouvert à des rédacteurs ou des techniciens (cf organigramme)

	Groupe 3	Groupe 2	Groupe 1
Catégorie B	Techniciens bâtiment et informatique (filière technique)	Assistants de pôle (filière administrative)	Chefs de section ( filière administrative, filière technique)
		Assistante de communication (filière administrative)	Chefs de cellule ( filière administrative, filière technique)

	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 2	Groupe 1
Catégorie A	Chefs de section ( filière administrative, filière technique)	Chefs de bureau ( filière administrative, filière technique) <b>Responsable de la sécurité des systèmes d'information</b> (filière technique)	Chef de groupement (filière technique)	Chef de pôle (filière administrative)
	Chefs de cellule (filière administrative)	Chef de service (filière administrative)		